

Progrès en voix, en pourcentage et en sièges de la Cgt

Elections prud'homales / Déclaration de la CGT

jeudi, 4 décembre 2008

La Cgt progresse en voix et en pourcentage aux élections prud'homales du 3 décembre 2008. Sur 90 % des votants la Cgt recueille plus de 1,7 million de voix.

C'est un message clair des salariés en direction des pouvoirs publics et du patronat pour que leurs droits soient respectés et leur situation améliorée, dans un moment où tout est fait pour leur faire payer la crise.

C'est la première fois depuis 30 ans que la Cgt enregistre un tel progrès qui se traduit dans toutes les sections et dans la quasi-totalité des départements. Avec 34,4 % des voix, la Cgt atteint son meilleur score depuis 20 ans dans des élections prud'homales.

C'est d'autant plus significatif que la participation au scrutin connaît une nouvelle baisse, dont la responsabilité incombe très largement à des conditions particulièrement déplorables d'organisation du scrutin.

La Cgt n'accepte pas la désinvolture avec laquelle cette élection, unique en son genre, a été organisée, pas plus que l'absence d'espace d'expression dans les médias, témoignant d'une crainte du résultat que pourrait donner une forte mobilisation des électrices et électeurs.

Le vote électronique expérimental à Paris est loin d'avoir rempli les conditions de fiabilité et de sécurité qu'on est en droit d'exiger dans une consultation démocratique.

Ce résultat place la Cgt très largement en tête de toutes les organisations syndicales. Cela lui confère des responsabilités importantes pour construire une démarche syndicale soucieuse du rassemblement et de l'unité d'action.

A l'appui de ce résultat, gagné par un intense travail de tous ses syndiqués, la Cgt entend plus que jamais aller à la rencontre des salariés et construire avec eux et avec elles le syndicalisme conquérant, offensif, rassembleur et démocratique qu'ils viennent d'encourager.

Montreuil, le 4 décembre 2008 à 3 h 00
